

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8580 Société : RAY

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HARA R SF LOUP

Date de naissance : 26.03.23.60

Adresse : 12. Rue TS 21

Tél. : 066.731.30.60

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 07/03/2023

Nom et prénom du malade : HABIB R SF LOUP Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adhérent et au médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration, avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 09/03/2023

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1/02/21	C	-	2000	Dr. Soumaya SAAI Médecin Générale Lettouri Bourabgna Stage Casabianca 1300

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Pacth du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie les Rênes 5, Rue Léonine Sayouti Quartier Racine tel 1010 22.86.28.24 - 7000 Kinshasa les Rênes	07/08/93	24.91.00
	07/08/93	19.21.60

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Tél 05 22 36 28 24			

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1 through 8) on both the upper and lower arches. A coordinate system is overlaid, with the vertical axis labeled 'H' at the top, the horizontal axis labeled 'D' on the left, and the depth axis labeled 'G' on the right. The teeth are arranged in a curve, with the first molar on the left and the second molar on the right of the arch.

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Casablanca, Le

02/02/83

M HARAR Selon

22,69 PER  
PPV: 21,00 DH

21,00

PPC: 89,50 DH

Mme ALLOUCHE Zahry Khadija

Pharmacie les Arênes

5, Rue Ismail Eddine Sayadi

Quartier Racine

tél 05 22 36 28 24 - Casablanca

SYNTHMEDIC  
22 rue souleymane al aquam roches  
nouvelles Casablanca  
INEXIUM

20 mg Cpr GR

Boîte 14

640150MP/21NRC P.P.V: 82,10 DH

6 118001 020591

192,60

Dr. Soumya SAATI  
Médecin Générale  
385, Bd. Zerkouni - Bourgogne  
2ème Etage - Casablanca  
tél. 05 22 27 13 00

Dr. SAATI SOUMYA  
*Medecine Générale*  
*ECHOGRAPHIE*



الدكتورة سهلا سمية  
الطب العام  
الشخص بالصدى

Casablanca , Le

02/08/83

Dr HASSAN Seloua

249,00 Caribon 10 mg  
Caribon 10 mg



Dr. Soumya SAATI  
Médecin Générale  
355, Bd Zerkouni - Bourgogne  
2<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 02 27 13 00

Mme ALLOUCHE Zahy Khadidj  
Pharmacie les Arênes  
5, Rue Abdellah Sayouri  
Quartier Racine  
7<sup>me</sup> 05 22 36 28 24 - Casablanca

Pylera  
3mg / ml  
Moi  
Dor  
an an der

زاوية شارع الزرقطوني زنقة ابن أيوب - إقامة بوعرفة الطاب الثاني - الدار البيضاء - الهاتف : 02 27 13 00

Angle Bd. Zerkouni Rue Ibn Ayoub - Résidence Bouarfa 2<sup>ème</sup> Étage - Casablanca - Tél : 05 22 27 13 00